

Direction des Moyens Généraux

ANNEXE N°4 à l'acte d'engagement

ACTIONS VISANT A FAVORISER LE RETOUR A L'EMPLOI
(Pièce à renvoyer avec l'offre du candidat)

Procédure n°00002506

Je soussigné Germain ELLMINGER, certifie avoir pris connaissance des conditions particulières d'exécution des actions d'insertion sociale, qui font partie intégrante de l'offre.

Conformément à l'article 20.1.3., je m'engage, dans un délai maximum de 6 mois à compter de la date de début d'exploitation, à fournir au Département du Bas-Rhin, par courrier recommandé avec accusé de réception, le document « Insertion par l'emploi » joint en annexe n°5 à l'acte d'engagement, dûment complété et signé.

Pour chaque salarié ou stagiaire en insertion, je m'engage à désigner un tuteur qui aura en charge la formation pratique de la personne en insertion. Il devra notamment disposer du temps nécessaire pour assurer la bonne intégration du nouvel arrivant dans l'entreprise. Il sera le contact privilégié du Service Insertion et Lutte contre les Exclusions. Je m'engage, pour chaque salarié ou stagiaire en insertion, à fournir le nom et la fonction exacte du salarié que j'aurai désigné comme tuteur.

J'ai pris connaissance que pour toutes les actions proposées, un suivi et une assistance seront proposés aux entreprises par le Service Insertion et Lutte contre les Exclusions auprès d'Alexandra LUTTER-SCHMITT au 07 89 64 12 61 (alexandra.lutter-schmitt@bas-rhin.fr).

A Colmar, le 5 Janvier 2016
Le candidat (représentant habilité à signer le contrat)

API RESTAURATION ALSACE
Germain ELLMINGER - Directeur Régional
3 Place Capitaine Dreyfus
68000 COLMAR
Tél. : 03.89.72.35.08
Fax : 03.89.72.35.10